

Communiqué de presse

Mine de Salau

C'est officiel : il y a de l'amiante dans la mine de Salau !

La confirmation a eu lieu lors de la réunion de la Commission Locale d'Information et de Suivi qui s'est tenue le 13 juin 2018 à la Préfecture de Foix

Sur convocation de Mme la Préfète de l'Ariège, s'est réunie, le 13 juin 2018, dans les locaux de la Préfecture à Foix, la Commission Locale d'Information, de Concertation et de Suivi. CLICS qui assure le suivi du Permis Exclusif de Recherche de Mine, dit « PERM de Couflens », qui concerne le secteur de l'ancienne mine de Salau.

Étaient présents, outre Mme la Préfète de l'Ariège et M. Le Sous Préfet de Saint Girons, des représentants de l'administration (DREAL, DDT, ARS, BRGM, Gendarmerie,...), des pompiers, des élus, des syndicats, et des membres d'associations diverses, ainsi que trois représentants de Variscan Mine SAS, titulaire du « PERM de Couflens » : MM. M.Bonnemaison, Y.Guise et J.L.Causse.

Au cours de cette réunion Mme la Préfète a tenu, plusieurs fois, à rappeler à Variscan que le **PERM qui lui a été accordé en octobre 2016, est conditionné à une étude préliminaire sur les risques amiantifères**, que cette condition a fait l'objet d'une convention qui doit être scrupuleusement respectée et qu'aucune recherche ne doit être entreprise avant la fin de l'étude préliminaire, **la validité du PERM étant conditionnée aux résultats de cette étude.**

Cette réunion a été également l'occasion pour l'état et ses services de présenter les « tiers experts » qu'il a nommés pour effectuer cette étude préliminaire : M. Misseri (AD-Lab) et Mme Billon Galland tous deux spécialistes de l'amiante. **M. Misseri** était présent : après s'être présenté, il a annoncé qu'il avait commencé à étudier les documents qui lui ont été remis par la Commune de Couflens et les services de l'État, dont le rapport « Boulmier », « [M. Boulmier qui] travaille très sérieusement et dont les rapports sont très clairs... ». Ce début d'étude des archives lui a permis d'affirmer : « ... **C'est pas la peine de vous battre des jours, c'est aucun doute qu'il y a de l'amiante... *** ».

La Commune de Couflens, prend acte de cette affirmation publique. Depuis plus de trois ans, nous alertons sur les **risques amiantifères** de cette mine qui aujourd'hui, sont enfin **incontestables** ! Nous souhaitons qu'ils soient reconnus par tous et que le problème de santé publique qu'ils engendrent soit rapidement pris en compte autant dans la problématique du PERM qu'au niveau des déchets laissés par l'ancienne exploitation.

* Les phrases en *italiques* sont des citations de M. Misseri.

Le 14 juin 2018 - Mairie de Couflens

Contact presse : 07 85 64 21 61

Nous vous remercions de bien vouloir publier ce texte et d'en faire part à vos lecteurs et/ou auditeurs.
